

## ★ Structure de la Caisse

Nb d'assurés/pensionnés	10437 /4168		
Somme du bilan	2474,0 Mios CHF		
Création/Siège	2010/Sion		
Forme juridique	Institution indépendante de droit public		
Genre de Caisse	Institution autonome		
Plan de prévoyance	Primauté de prestations		
But de prestation	60% du traitement assuré		
Traitement assuré	85% du traitement brut sur 12 mois		
Cotisation	<i>Employeur</i>	<i>Employé</i>	<i>Total</i>
Catégorie 1/Age 62 ans	11.70%	8.80%	20.50%
Catégorie 2/Age 60 ans	13.30%	9.80%	23.10%
Catégorie 4/Age 62 ans	11.10%	8.40%	19.50%
Catégorie 5/Age 60 ans	12.70%	9.40%	22.10%

## ★ Comptes 2010

Bilan			
Actifs	Mio CHF	Passifs	Mio CHF
Débiteurs/Transitoires	3.7	Créanciers/Transitoi	9.6
Créances court terme	18.4	Engagements	3548.9
Placements	2451.9	Découvert	-1084.5
<b>Total Actifs</b>	<b>2474.0</b>	<b>Total Passifs</b>	<b>2474.0</b>

Exploitation			
Charges	Mio CHF	Produits	Mio CHF
Prévoyance	-173.7	Prévoyance	190.7
Engagements	-235.9	Gestion de fortunes	59.9
Administration/Amortiss.	-2.6	Autres	310.2
Excédent de produit de l'exercice	148.6		
<b>Total Charges</b>	<b>-560.8</b>	<b>Total Produits</b>	<b>560.8</b>

## ★ Placements des capitaux

	Mio CHF	%	Strategie
<b>Valeur nominale</b>			
Liquidités	116.6	4.8%	3%
Prêt auprès de l'Etat du Vs	310.0	12.6%	12%
Obligations CHF	344.4	14.1%	12%
Obligations en monnaies étr.	236.0	9.6%	10%
<b>Total Valeur nominale</b>	<b>1007.0</b>	<b>41.1%</b>	<b>37%</b>
<b>Valeur réelle</b>			
Actions CH	369.2	15.1%	15%
Actions étrangères	317.4	12.9%	13%
Placements alternatifs	104.9	4.3%	4%
Placements en Matières Premières	103.0	4.2%	4%
Immeubles suisses	478.5	19.5%	22%
Immeubles étrangers	71.9	2.9%	5%
<b>Total Valeur réelle</b>	<b>1444.9</b>	<b>58.9%</b>	<b>63%</b>
<b>Total Placements</b>	<b>2451.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>100%</b>

## ★ Méthode de comptabilisation

Papiers valeurs	Valeur de marché CHF au 31.12
Immobilier direct	Valeur de rendement : état locatif brut théorique capitalisé à 6.40%

CPVAL termine son premier exercice que l'on peut qualifier de particulier à plusieurs titres. D'une part, de par la fusion des deux anciennes caisses CPPEV et CRPE, ensuite de par le travail considérable accompli de restructuration, élaboration des règlements et mise en place de processus, de par une deuxième recapitalisation effectuée sous forme de prêt rentabilisé à 4,5% et finalement de par le changement de bases techniques et l'adoption d'un nouveau taux technique de 4% pour le calcul des engagements des bénéficiaires de rentes.

Le degré de couverture des engagements de prévoyance est passé de 62,9% à **69,4%**. La fortune s'est accrue de 381,5 millions à **CHF 2'464,4 millions** au terme de l'exercice grâce notamment à l'apport en capital de CHF 310 millions entrepris par l'Etat du Valais. Les engagements de prévoyance ont augmenté de **CHF 234,9 millions** de francs. L'excédent de produits de l'année de **CHF 148,5 millions**, réalisé essentiellement grâce à la recapitalisation et aux CHF 59,9 millions nets des placements, a permis de réduire considérablement le découvert technique de la Caisse qui est passé de CHF 1'233,0 millions à **CHF 1'084,4 millions de francs**.

Du côté de la gestion de fortunes, le résultat net de la Caisse a été de **2,97%**. Cet exercice peut être considéré comme acceptable dans les conditions difficiles des marchés financiers et reste en ligne avec la moyenne réalisée sur les douze dernières années (environ 2,7%) par les anciennes CPPEV et CRPE. Cette performance, au-dessus de la moyenne suisse, a été obtenue grâce à une bonne diversification des avoirs, une discipline d'investissement et une approche prudente d'investissement.

D'un point de vue prévoyance, la tendance à une dégradation des paramètres structurels semble momentanément interrompue. L'effectif des assurés actifs augmente pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive de plus de 3% alors que celui des bénéficiaires de rentes ralentit par rapport à 2009.

L'année 2010 aura également été marquée par d'importants travaux de préparation de déménagement des deux anciens bureaux dans un seul et unique espace de travail. A l'heure de la rédaction de ce flash-Info, les bureaux de CPVAL se trouvent désormais à la Rue de Chanoine-Berchtold 30 à Sion.

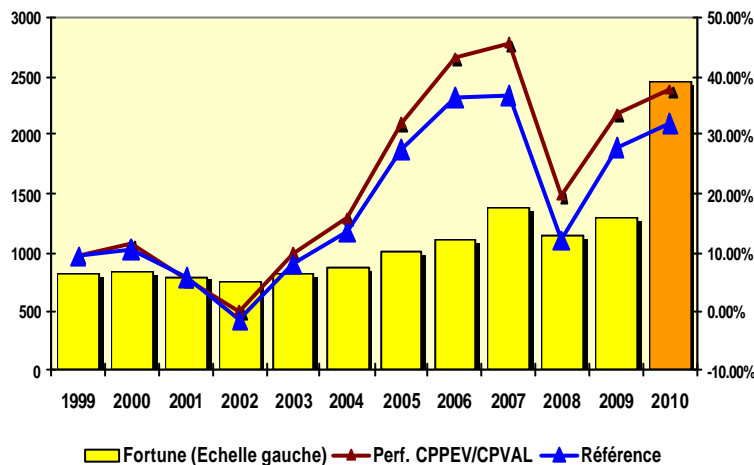
Dans la phase d'assainissement des caisses publiques démarrée en 2007, la deuxième phase concernant la fusion s'est ainsi terminée. Raison pour laquelle cette année aura été fortement caractérisée par l'avancement remarquable des travaux liés au changement de primauté devant intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2012. A ce jour, le

## ✧ Informations actuarielles Mio CHF

Libre passages des assurés actifs	1884.5
Réserve math. des pensionnés	1611.9
Provisions techniques	52.5
Total des engagements	3548.9
Degré de couverture	69.4%
Taux technique	4.5%/4%

rapport traitant de ce changement ainsi que la modification de la loi sur les institutions étatiques de prévoyance, approuvés par le Conseil d'Etat, seront traités courant 2011 par le Parlement. Le site internet de CPVAL, [www.cpval.ch](http://www.cpval.ch), relate dans ses news et dans une rubrique spéciale « Changement de primauté » les dernières informations y relatives.

## ✧ Evolution de la performance depuis 1999



L'objectif d'un degré de couverture de 80% au 1<sup>er</sup> janvier 2012 sera obtenu par le biais d'une dernière recapitalisation.

Finalement, après de longues démarches avec la justice et avec différents organes envers lesquels la caisse était en désaccord, CPVAL a non seulement pu obtenir des dédommagements financiers, mais l'ancien Président de la CRPE a été reconnu coupable de différents délits pénaux par le Tribunal cantonal et condamné à trois ans et demi de réclusion. Un recours sera probablement intenté devant le Tribunal fédéral.

### \*\* IMPORTANT \*\*

## ✧ Membres du Comité au 31.12.2010

### Représentants de l'Etat

Mme Helga Koppenburg Emery	Présidente et experte prévoy. prof.
Mme Fabienne Gsponer-Furrer	Economiste d'entreprise
M. Albert Bétrisey	Agent général d'assurance
M. Beat Britsch	Directeur financier
M. Jean-Paul Duroux	Avocat-notaire

### Représentants des assurés

M. Denis Varrin	Vice-président et professeur
M. Roland Crettaz	Chef adm. Service des routes et cours d'eau
M. Dominique Dubuis	Enseignant Primaire Savièse
M. Gérald Duc	Enseignant CO Sierre
M. Philippe Duc	Inspecteur Chef, Arr. II de la police judiciaire

### Surveillance/contrôle

Organe de contrôle	Inspection cantonale des Finances, Sion
Expert en prévoyance prof.	Hewitt SA, Neuchâtel
Software	Brodmann V3.1, Wallisellen
Autorité de surveillance	DFIS

### 1) Certificat d'assurance :

Si vous souhaitez obtenir une aide à la lecture de votre certificat d'assurance, nous vous recommandons de consulter notre site internet [www.cpval.ch](http://www.cpval.ch)

#### « Notice/Explication du certificat d'assurance ».

Vous y trouverez toutes les informations utiles et nécessaires concernant votre prévoyance professionnelle.

### 2) Site Internet CPVAL :

Le site de CPVAL vous renseigne sur l'évolution des affaires de la caisse et vous donne accès à beaucoup de transparence sur les structures et prestations octroyées. La partie « Placements » vous informe trimestriellement sur les résultats financiers réalisés par la caisse. La partie « Immeubles » sera ouverte dans le courant de l'automne.

### 3) Questions sur votre deuxième pilier :

En cas de questions, doutes ou remarques concernant votre situation, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes volontiers à votre disposition.

## ✧ Administration de la Caisse

Direction	Patrice Vernier / Guy Barbey
Gestion des assurés actifs	Michèle Antonin / Jean-Marc Antonin
Gestion des pensionnés	Micheline Crettex / Christine Theler
Adresse	Rue de Chanoine-Berchtold 30 - Sion
Administration (Tf-Fax)	027/606.29.50 - 027/606.29.54
Site Internet	<a href="http://www.cpval.ch">www.cpval.ch</a>